

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Compte rendu de la troisième rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue au 80, rue Jean-Baptiste-Meilleur à Repentigny, le mercredi 16 décembre 2015, à 19 heures.

Sont présents :

M^{me} Stéphanie Chapleau..... Représentante des directions d'école
M^{me} Karine Clermont Représentante des organismes extérieurs
M^{me} Marie-Josée Couture..... Représentante des parents
M^{me} Caroline Drouin Représentante du personnel professionnel
M^{me} Nicole Ducharme..... Représentante des parents
M^{me} Hélène Fortin Représentante des parents
M^{me} Monique Labossière Représentante du syndicat de l'enseignement
M. Yannick LaRue..... Représentant des parents
M. Thierry Lauzon Directeur adjoint des SEPEC
M^{me} Isabelle Parent Représentante des parents
M. Marc-André Roy Représentant du personnel de soutien
M^{me} Marie-Josée Roy Représentante des parents
M^{me} Caroline Savoie..... Représentante du syndicat de l'enseignement
M^{me} Chantale Savoie..... Représentante des parents

Sont absents :

M^{me} Laurence Duval*..... Représentante de la direction générale
M^{me} Marie-Claude Gosselin* Représentante des parents
M^{me} Anouk Richard* Représentante des parents
M. Alexandre Verdy* Représentant des parents

Public :

M^{me} Julie Dumont Parent

**Absence motivée*

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 19 h 02.

M^{me} Nicole Ducharme souhaite la bienvenue à tous les membres.

M^{me} Nicole Ducharme fait la lecture de l'ordre du jour.

M^{me} Monique Labossière propose d'adopter l'ordre du jour, M. Marc-André Roy appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

2.0 Droit de parole au public

M^{me} Julie Dumont est présente à la rencontre afin d'assurer le suivi suite à ses interrogations et ses demandes à la dernière séance. Elle se dit peu satisfaite de la rapidité des démarches. De plus, elle nous informe qu'un rendez-vous avec M. Joly, directeur des services éducatifs particuliers et complémentaires, et la directrice de l'école est prévu au retour des fêtes.

3.0 Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du 11 novembre 2015

M^{me} Isabelle Parent n'était pas inscrite dans la liste de présence. Le changement sera apporté.

M^{me} Karine Clermont propose, appuyée par M^{me} Marie-Josée Roy.

Adopté à l'unanimité.

4.0 Consultation sur la répartition des élèves 2016-2017

M. Thierry Lauzon présente le document « Consultation sur la répartition des élèves 2016-2017 ». Il explique le fonctionnement du processus de consultation de la commission scolaire. M. Lauzon précise qu'il s'agit de projections et que vers la mi-mars, le processus de classement des élèves débutera. Il souligne qu'il y a des réajustements constamment en lien avec les différentes clientèles du secteur d'adaptation scolaire.

Afin de mieux cibler les changements dans le document de consultation, M. Lauzon présente un tableau synthèse qui résume les changements prévus l'an prochain.

Un déplacement possible d'une partie de la clientèle DIMS de l'école de la Sablière vers l'école du Boisé.

Les écoles accueillant les clientèles DL demeurent les mêmes, soit Pie-XII, Louis-Frédérique, du Soleil-Levant et du Vieux-Chêne. En ce qui concerne les clientèles SE, TC, TGC et TNC, aucune modification n'est prévue.

Pour le secteur de Repentigny Ouest, on remarque que les 3 groupes TSA de l'école Jean-XII seront déplacés vers l'école de la Paix qui aura au total 6 groupes TSA.

Il y aura ajout d'une classe de soutien émotif à l'école Saint-Guillaume. L'école accueillera aussi l'an prochain, pour une deuxième année, un groupe de préscolaires 4 ans. L'école aux-Quatre-Vents de St-Sulpice accueillera encore 2 groupes de Vire-Vent.

Tel que mentionné à la page 40, les classes DAP de l'école Esther-Blondin seront transférées à l'école Léopold-Gravel qui devient école primaire. Elle n'accueillera plus d'élèves du secondaire.

De plus, les 3 classes DAP de l'école Armand-Corbeil seront transférées à l'école de l'Odysée.

Les projections nous portent à croire qu'il y aura une diminution d'un groupe à l'école Henri-Bourassa et Soleil-de-l'Aube.

Les membres expriment leurs inquiétudes et leurs questionnements sur la durée des transports et du déplacement constant des clientèles HDAA ainsi qu'à l'éloignement de l'école du quartier.

Les aménagements propices (locaux, parcs, salle de retrait et d'isolement, etc.) aux élèves HDAA seront-ils réalisés et installés dès la première journée d'école. On s'interroge aussi sur l'utilité des locaux déjà aménagés dans les différentes écoles qui seront vacants suite au départ de la clientèle qui leur était destinée. Il est également demandé si la répartition des élèves selon leur bassin de quartier sera révisée en conséquence avant les transferts.

M^{me} Nicole Ducharme demande aux membres de lui faire parvenir leurs commentaires par courriel et propose de poursuivre la présentation de la consultation à la prochaine rencontre.

5.0 Règles de régie interne et rôles des représentants

M^{me} Nicole Ducharme présente une première ébauche des nouvelles règles de régie interne et propose de discuter de certains points précis comme la description du fonctionnement du comité ainsi que du nouveau projet de loi.

Plusieurs changements au niveau des substituts seront apportés. De plus, la description du rôle des membres demeurera inchangée dans le nouveau document. On doit vérifier, selon de code Morin, le droit de divulgation des bulletins de vote lors des élections.

Pour terminer, M^{me} Nicole Ducharme invite chacun des membres à prendre connaissance du document pour en rediscuter à la prochaine rencontre.

6.0 Plan d'action

6.1 Scolarisation 4 ans

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

7.0 Présentation des Services éducatifs particuliers et complémentaires

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

8.0 Bloc d'information

8.1 Présidence

Aucun sujet.

8.2 Comité de parents

M. Yannick LaRue informe que le comité de parents prévoit transmettre des informations afin d'initier une consultation sur le nouveau projet de Loi. De plus, M. LaRue acheminera les dates de formations aux membres dans le but de mieux comprendre l'objet de consultation.

8.3 Commissaire-parent

M^{me} Marie-Josée Couture souligne l'importance de s'impliquer dans le processus de consultation.

9.0 Divers

Aucun sujet.

10.0 Fin de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Marc-André Roy, à 21 h 13, appuyée par M^{me} Caroline Drouin, que la séance soit levée.

La présidente,

Nicole Ducharme

Nicole Ducharme

La secrétaire,

Karyane Massé

Karyane Massé